



Ministre de l'Intérieur

Secrétariat de la Police Intégrée (SSGPI)

Police

Avenue de la
Couronne, 145 A
1050 Bruxelles
www.ssgpi.be

NOTE DE SERVICE

Numéro d'émission SSGPI-RIO-2020/Quar-70
Date d'émission 23-07-2020

OBJET **Suppression de certains formulaires sur www.ssgpi.be**

1. Ratione personae

Tous les membres du personnel de la police intégrée, structurée à deux niveaux.

2. Ratione materiae

A partir du 1er août 2020, le SSGPI va supprimer les formulaires suivants du site internet <http://www.ssgpi.be>:

- F-022 (Allocation pour mission d'enseignement membres du personnel interne);
- F/L-131 (Déclaration – Mise à disposition d'ICT-devices – Avantage de toute nature).

Ces formulaires sont en effet disponibles sous forme de e-formulaires via GALoP Lite. Ce sont ces e-formulaires qui doivent désormais être utilisés par les membres du personnel.

S'il est impossible pour un membre du personnel d'utiliser l'e-formulaire via GALoP Lite, les formulaires repris ci-dessus peuvent exceptionnellement encore être utilisés. Dans ce cas, le membre du personnel peut le demander au service RH de son unité ou de sa zone.

1. En résumé

A partir du 1er août 2020, les formulaires repris dans cette note ne seront plus disponibles via www.ssgpi.be. A partir de cette date, ils seront uniquement disponibles via GALoP Lite.

Gert DE BONTE
Directeur-diensthoofd SSGPI

-----XXXXX-----